

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUDARGUES

Nombre de membres
Afférents au CM : **15**
En exercice 15
Présents : 13
Représentés : 01
Date de la convocation
09 Avril 2021
Date d'affichage
09 Avril 2021

Objet : Approbation dénomination voie privée
« Impasse des Condamines »

Séance du 15 Avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Fred MAHLER, maire**.

Présents : MAHLER Fred, BIGONNET Fatima, BOUHIER Nicolas, BONNEFOND Céline, GENSON Marie-Hélène, HUGUENIN Valérie, JANDOLO Barbara, MARICHAL Charlotte, MILLIET Bruno, NOTTIN Christian, ROUBAUD Bruno, TEULIERE Béatrice, VILLALONGA Gérard,

Représentés : COURT Jean-Pierre par ROUBAUD Bruno

Absents et excusés : GASPARINI Brice

Mme TEULIERE Béatrice est désignée secrétaire de séance,

Par délibération 2021-FEV1-06 du 18 février 2021, le conseil municipal a approuvé le tableau des voies nommées de la commune, utilisé dans le cadre de la dénomination des voies et de la numérotation des entrées de propriétés.

En complément et sur demande explicite des propriétaires, la voie privée desservant les propriétés cadastrées C449, C435, C962, C783 et C285 est nommée « Impasse des Condamines ».

Cette dénomination a pour effet la modification des adresses suivantes :

Parcelles	Ancienne adresse	Nouvelle adresse
C 449	1A Route de Pont-Saint-Esprit	2 Impasse des Condamines
C 435	1B Route de Pont-Saint-Esprit	4 Impasse des Condamines
C 692	1C Route de Pont-Saint-Esprit	6 Impasse des Condamines
C 783	1D Route de Pont-Saint-Esprit	7 Impasse des Condamines
C 825	1E Route de Pont-Saint-Esprit	8 Impasse des Condamines

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve la nouvelle dénomination « Impasse des Condamines » de la voie privée desservant les parcelles figurant dans le tableau ci-dessus.

Suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire
Fred MAHLER

